



**Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal**  
**Séance du 5 juillet 2021**

N° 2021/07/05/06

*Nombre de conseillers en exercice* : 33

*Nombre de présents* : 21

*Nombre de votants* : 32

*Date de convocation*

29 juin 2021

L'an deux mille vingt et un, le cinq juillet à dix-huit heures trente, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Châteaugiron sous la présidence de Monsieur Yves RENAULT, maire de Châteaugiron.

<b>Présents :</b>	Yves RENAULT	Philippe LANGLOIS	Catherine TAUPIN
Denis GATEL	Laëtitia MIRALLES	Jean-Claude BELINE	Jean-Pierre PETERMANN
Chantal LOUIS	Marie AGEZ	Christian NIEL	Chrystelle HERNANDEZ
Véronique BESNARD	Bertrand TANGUILLE	Vincent BOUTEMY	Arnaud BOMPOIL
Laëtitia JURVILLIER	Ludovic LONCLE	Dominique DONNAINT	Olivier BODIN
Schirel LEMONNE	Emeline HENON		

<b>Absents :</b>	Anne-Marie ECHELARD donne pouvoir à Catherine TAUPIN
Tiphany LANGOUMOIS donne pouvoir à Laëtitia MIRALLES	Pascal GUISET donne pouvoir à Philippe LANGLOIS
Claudine DESMET donne pouvoir à Denis GATEL	Françoise GATEL donne pouvoir à Yves RENAULT
Gilles SEILLIER donne pouvoir à Laëtitia JURVILLIER	Laurence SAVATTE donne pouvoir à Véronique BESNARD
Hervé DIOT	Bruno VETTIER donne pouvoir à Ludovic LONCLE
Séverine MAYEUX donne pouvoir à Bertrand TANGUILLE	Patrick TASSART donne pouvoir à Olivier BODIN
Arnaud RADDE donne pouvoir à Schirel LEMONNE	

Secrétaire de séance désignée : Monsieur Jean-Claude BELINE

**Objet** : Rapport annuel 2020 du concessionnaire, Abri Services Bretagne, pour la mise à disposition, l'installation, la maintenance, l'entretien et l'exploitation commerciale de mobiliers urbains publicitaires et non publicitaires

Rapporteur : Yves RENAULT

En date du 24 juin 2019, la commune de Châteaugiron a signé un contrat de concession de services avec la société Abri Services Bretagne pour la mise à disposition, l'installation, la maintenance, l'entretien et l'exploitation commerciale de mobiliers urbains publicitaires et non publicitaires d'une durée de 12 ans.

Ce contrat prévoit la mise à disposition, l'installation, la maintenance, l'entretien et l'exploitation commerciale de mobiliers urbains publicitaires et non publicitaires ainsi que l'impression et la pose des affiches de la ville de Châteaugiron, à savoir :

- 17 mobiliers d'information municipale de 2 m<sup>2</sup> avec une face publicitaire (planimètres)
- 3 abris voyageurs publicitaires
- 2 abris voyageurs non publicitaires

En contrepartie de l'exploitation publicitaire des mobiliers considérés, le concessionnaire versera à la ville une redevance commerciale de 4 500€ par an.

En application des articles L. 1411-3 et R. 1411-7 du Code général des collectivités territoriales et l'article 21 du cahier des charges du contrat de concession, ABRI SERVICE BRETAGNE a établi le rapport de l'année 2020 (Annexe 1.6).

Ce rapport annuel 2020 fait un état des lieux techniques et financiers du mobilier urbain.

Au 31 décembre 2020, 5 abris voyageurs et 15 planimètres sont installés (3 au cours de l'année 2020).

Sur chaque mobilier, 1 face est réservée à la communication municipale. 23 campagnes d'affichage ont été réalisées sur 2020.

La société a effectué la maintenance préventive sur les mobiliers sans réalisation de travaux de renouvellement (changement de pattes à glaces, rails affiches...).

En termes de chiffres d'affaires, la société Abri Services Bretagne a généré un chiffre d'affaires de 11 431€ sur un prévisionnel annuel de 41 700€ soit un résultat net de - 548€. La perte de chiffre d'affaires estimée suite à la crise sanitaire est de 15 371€.

Envoyé en préfecture le 08/07/2021

Reçu en préfecture le 08/07/2021

Affiché le **12 JUIL. 2021**

ID : 035-200064483-20210705-2021\_07\_05\_06-DE

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 1411-3 et R. 1411-7,

Vu la délibération n°2019/06/17/10 du Conseil municipal du 17 juin 2019 qui a confié le contrat de concession de services pour la mise à disposition, l'installation, la maintenance, l'entretien et l'exploitation commerciale de mobiliers urbains publicitaires et non publicitaires à ABRI SERVICES BRETAGNE pour une durée de 12 années,

Vu le rapport d'activité 2020 transmis par ABRI SERVICES BRETAGNE,

Vu l'avis favorable de la commission de concession de services en date du 23 juin 2021,

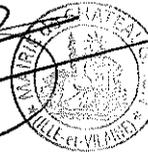
Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- approuve le rapport annuel 2020 du concessionnaire de service public ABRI SERVICES BRETAGNE pour la mise à disposition, l'installation, la maintenance, l'entretien et l'exploitation commerciale de mobiliers urbains publicitaires et non publicitaires qui sera ensuite tenu à la disposition du public.

Pour Copie Conforme,

Le Maire,

Yves RENAULT



Envoyé en préfecture le 08/07/2021  
Reçu en préfecture le 08/07/2021  
Affiché le **12 JUIL. 2021**  
ID : 035-20064483-20210705-2021\_07\_05\_06-DE

# RAPPORT D'ACTIVITES ANNUEL 2020 CHATEAUGIRON

**ABRI SERVICES**  
AFFICHAGE & MOBILIER URBAIN

Envoyé en préfecture le 08/07/2021

Reçu en préfecture le 08/07/2021

Affiché le

**12 JUL. 2021**

ID : 035-200064483-20210705-2021\_07\_05\_06-DE

Envoyé en préfecture le 08/07/2021

Reçu en préfecture le 08/07/2021

Affiché le **12 JUL. 2021**

ID : 035-200064483-20210705-2021\_07\_05\_06-DE

D 463

CHATEAUGIRON



Envoyé en préfecture le 08/07/2021

Reçu en préfecture le 08/07/2021

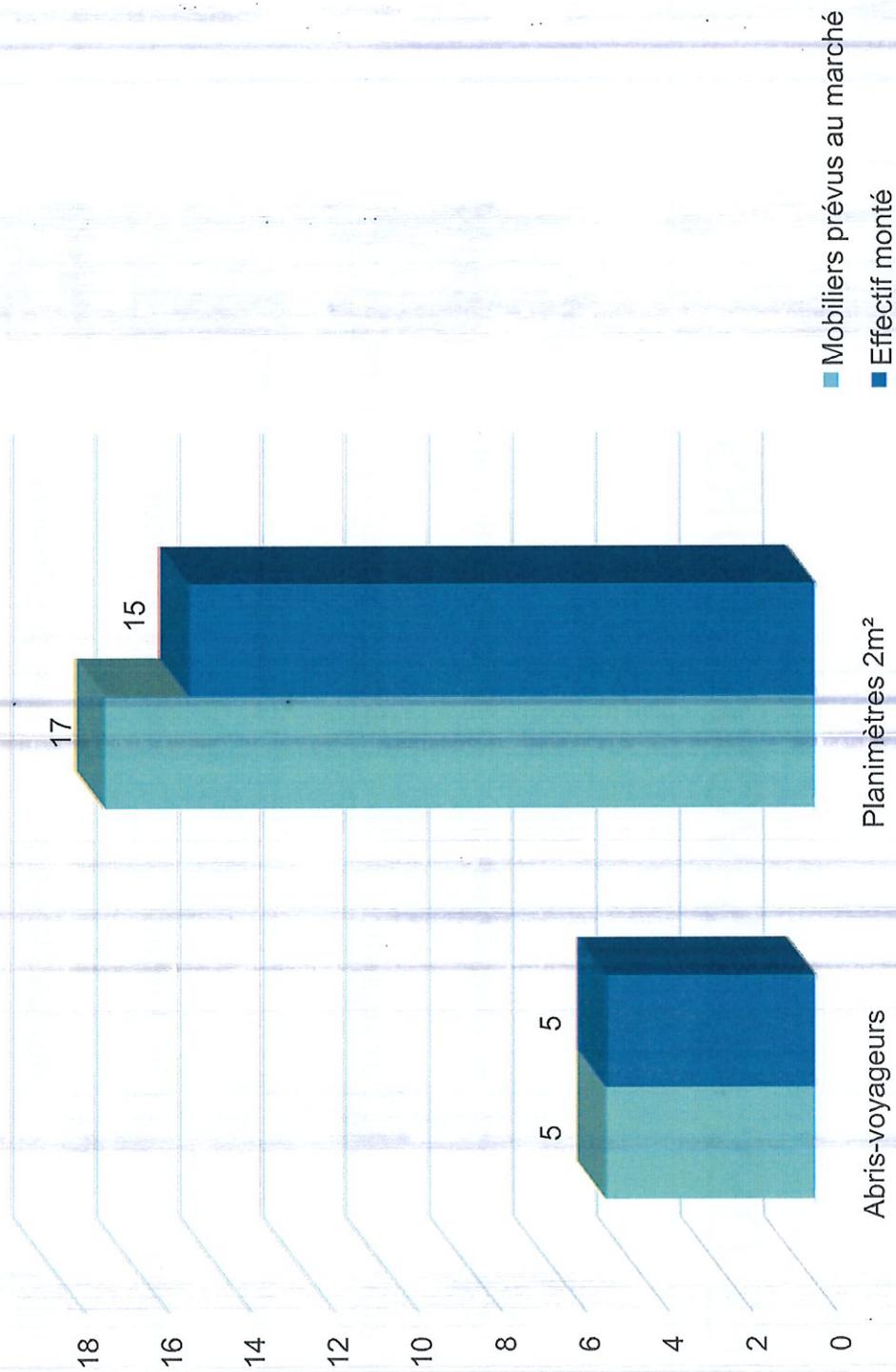
Affiché le

2 JUIL. 2021

ID : 035-200064483-20210705-2021\_07\_05\_06-DE

# ÉTAT DU PARC

# EFFECTIF DES MOBILIERS MONTÉS SUR 2020



Envoyé en préfecture le 08/07/2021

Reçu en préfecture le 08/07/2021

Affiché le

17 JUL 2021

ID : 035-200064433-20210705-2021\_07\_05\_06-DE

# ADRESSES DES ABRIS-VOYAGEURS

Châteaugiron	Rue des Rosiers	12 Rue des Rosiers
Châteaugiron	Beaujardin	Rue de Noyal sur Vilaine
Châteaugiron	VENNEFLES	2 Rue de Montalembert
Châteaugiron	Perdriotais	Pierre le Tireur
Châteaugiron	Rue des Rosiers	Rue des Rosiers

# CONFIGURATIONS DES ABRIS-VOYAGEURS

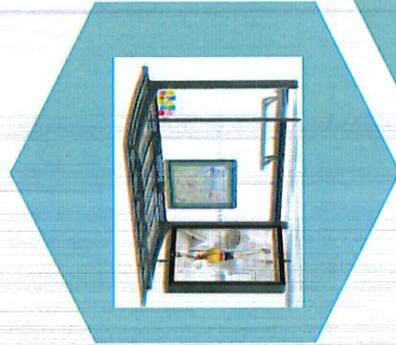
Envoyé en préfecture le 08/07/2021  
Reçu en préfecture le 08/07/2021  
Affiché le **12 JUL. 2021**  
ID : 035-200064483-20210705-2021\_07\_05\_06-DE

Abris Prévus au marché : 5

Faces Publicitaires prévus au marché : 3

Abris réalisés : 5

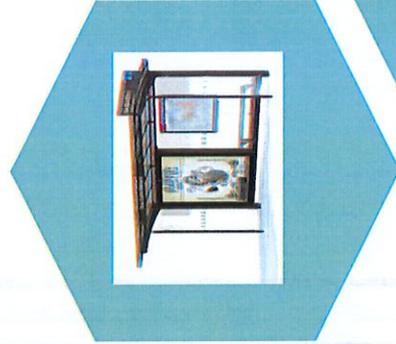
Faces réalisées : 2



2 abris  
publicitaires



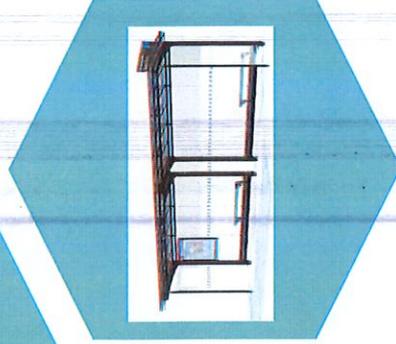
1 abri non-  
publicitaires



1 abri  
caisson de  
fond non  
pub



1 abri  
double non  
pub



VOYAGEURS  
VOYAGEURS  
VOYAGEURS

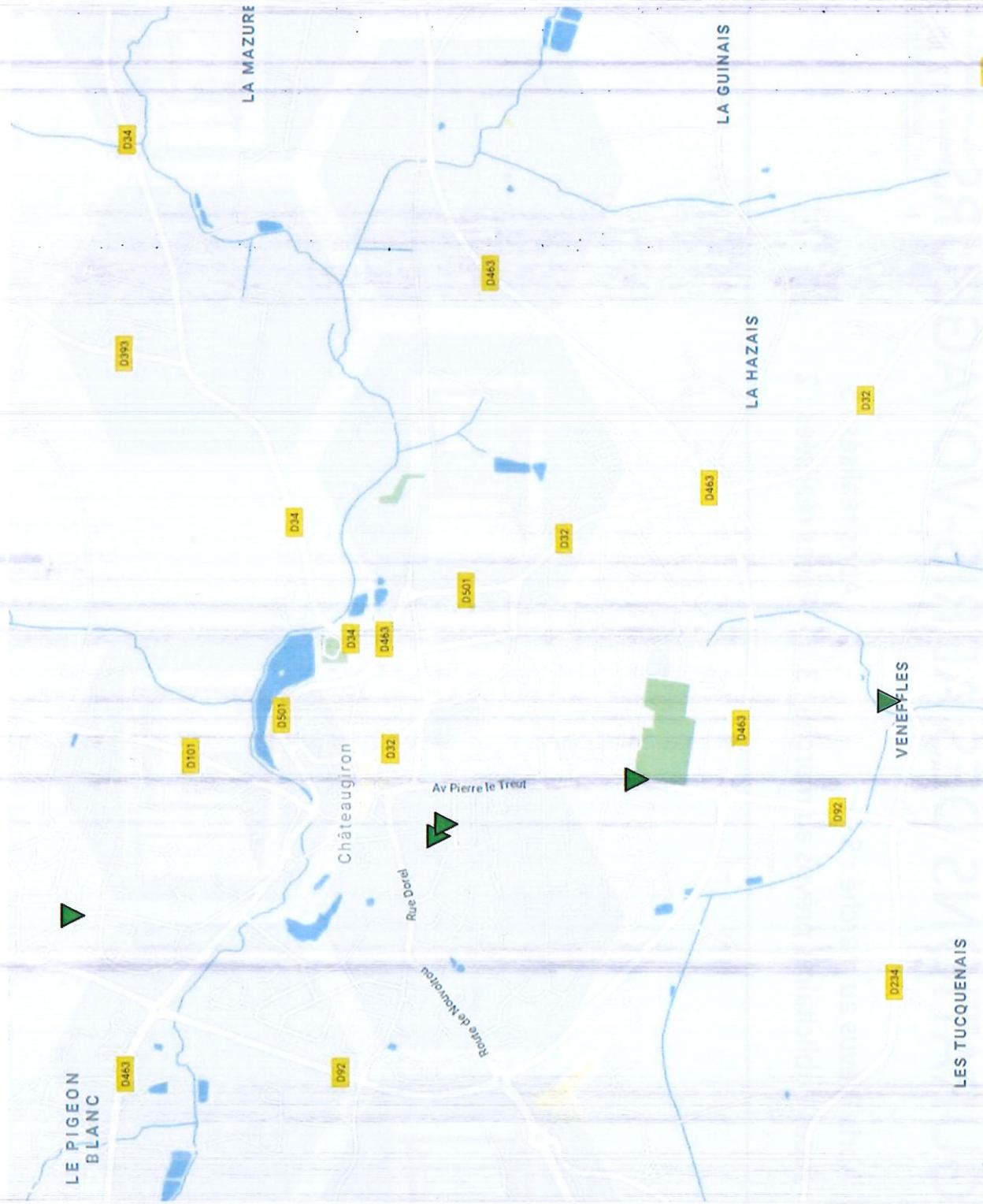
# IMPLANTATION DES ABRIS-VOYAGEURS

Envoyé en préfecture le 08/07/2021

Reçu en préfecture le 08/07/2021

Affiché le **17 JUL. 2021**

ID : 035-200064483-20210705-2021\_07\_05\_06-DE



# ADRESSES DES PLANIMÈTRES 2M<sup>2</sup>

## Ville de Chateaugiron

Envoyé en préfecture le 08/07/2021  
Reçu en préfecture le 08/07/2021  
Affiché le **12 JUL. 2021**  
ID : 035-200064483-20210705-2021\_07\_05\_06-DE

35069_9001	D 463	Face Lidl	CHATEAUGIRON	1
35069_9013	D 92	Route de Janzé direction Janzé	CHATEAUGIRON	1
35069_9014	D 92	Route de Janzé direction Noyal	CHATEAUGIRON	1
35069_9015	D 92	Route de Noyal direction Janzé	CHATEAUGIRON	1
35069_9016	D 92	Route de Noyal direction Noyal	CHATEAUGIRON	1
35069_9017	D101 - Rue du Prévot		CHATEAUGIRON	1
35069_9018	Rue de Nouvoitou		CHATEAUGIRON	1
35069_9019	15 Avenue Pierre le Treut	Face Salle Zefir	CHATEAUGIRON	1
35069_9020	24 Rue de la Perdriotais	Face Rue Jean Monfort	CHATEAUGIRON	1
35069_9021	Avenue Pierre le Treut	Face n°9	CHATEAUGIRON	1
35069_9022	24 Rue de Rennes	Juste avant Lidl	CHATEAUGIRON	1
35254_9001	13 Rue de la Mairie		ST AUBIN DU PAVAIL	1
35069_9023	D34 Osse		OSSE	1
				11/03/2020
35069_9024	Rue de la Perdriotais		CHATEAUGIRON	1
				12/06/2020
35069_9025	avenue de Piré		CHATEAUGIRON	1
				12/06/2020
				15

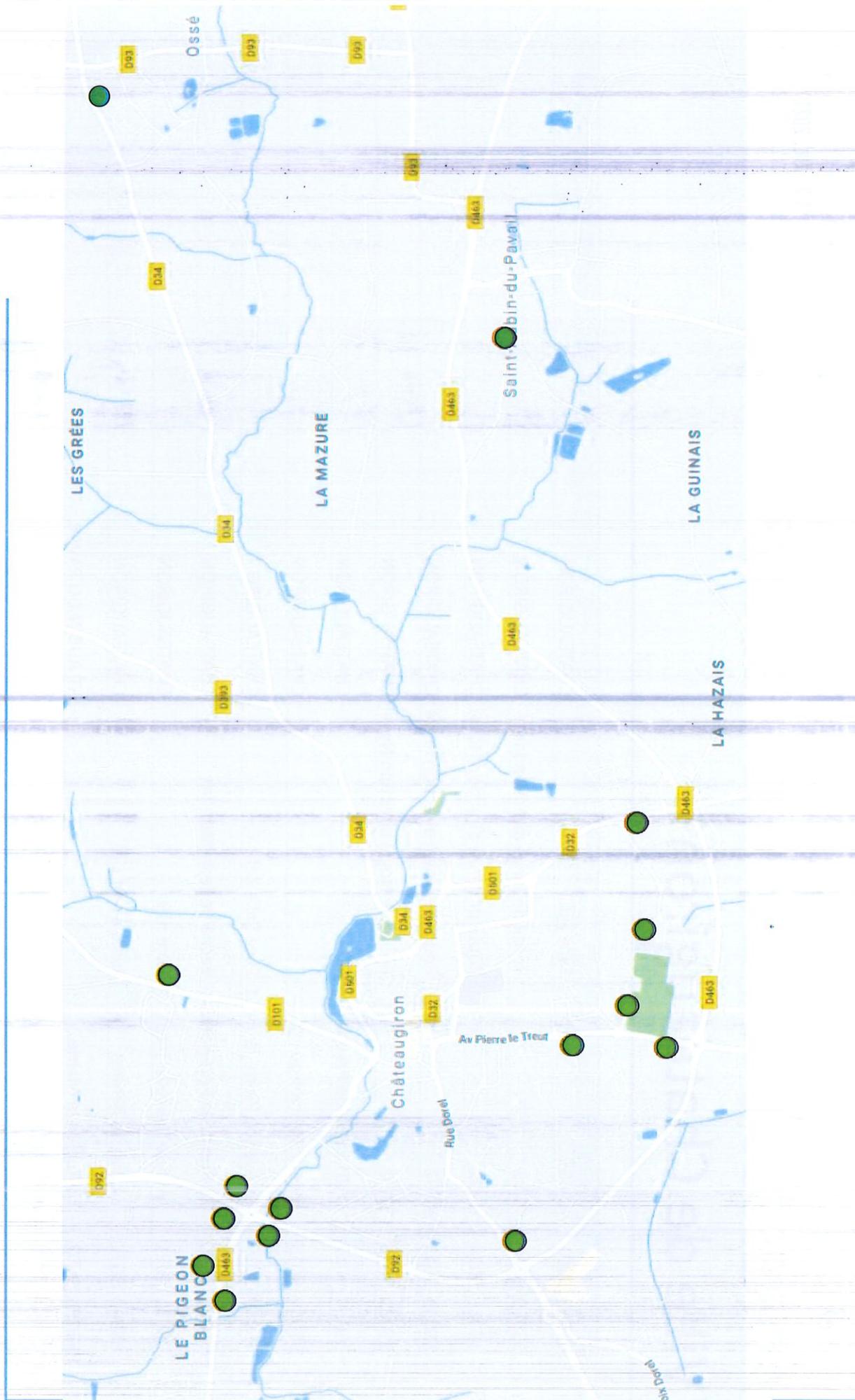
Envoyé en préfecture le 08/07/2021

Reçu en préfecture le 08/07/2021

Affiché le **12 JUL. 2021**

ID : 035-200064483-20210705-2021\_07\_05\_06-DE

# IMPLANTATION DES PLANIMÈTRES 2M<sup>2</sup>



Envoyé en préfecture le 08/07/2021

Reçu en préfecture le 08/07/2021

Affiché le

12 JUL 2021

ID : 035-200067483-20210705-2021\_07\_05\_06-DE

# RAPPORT D'INTERVENTION

# MOUVEMENTS DE MOBILIERS

Liste des travaux de renouvellement et gros travaux de réparation : néant

Déplacement : néant

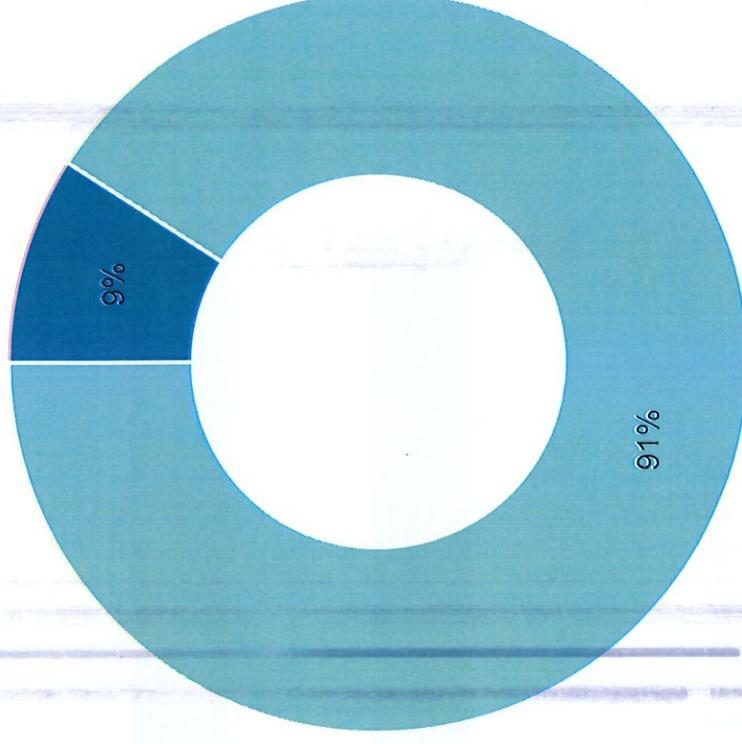
Pose nouveaux mobiliers :3

35069_9023	D34 Osse	OSSE	35	1	11/03/2020
35069_9024	Rue de la Perdriotais	CHATEAUGIRON	35	1	12/06/2020
35069_9025	avenue de Piré	CHATEAUGIRON	35	1	12/06/2020

# NETTOYAGE DES MOBILIERS

Entretien des mobiliers de communication  
**1 fois tous les 15 jours**  
Entretien des abris-voyageurs  
Abris standard : **1 fois tous les 15 jours**  
Abris à surveiller : **1 fois tous les 10 jours**

■ Mobiliers à surveiller ■ Total mobiliers



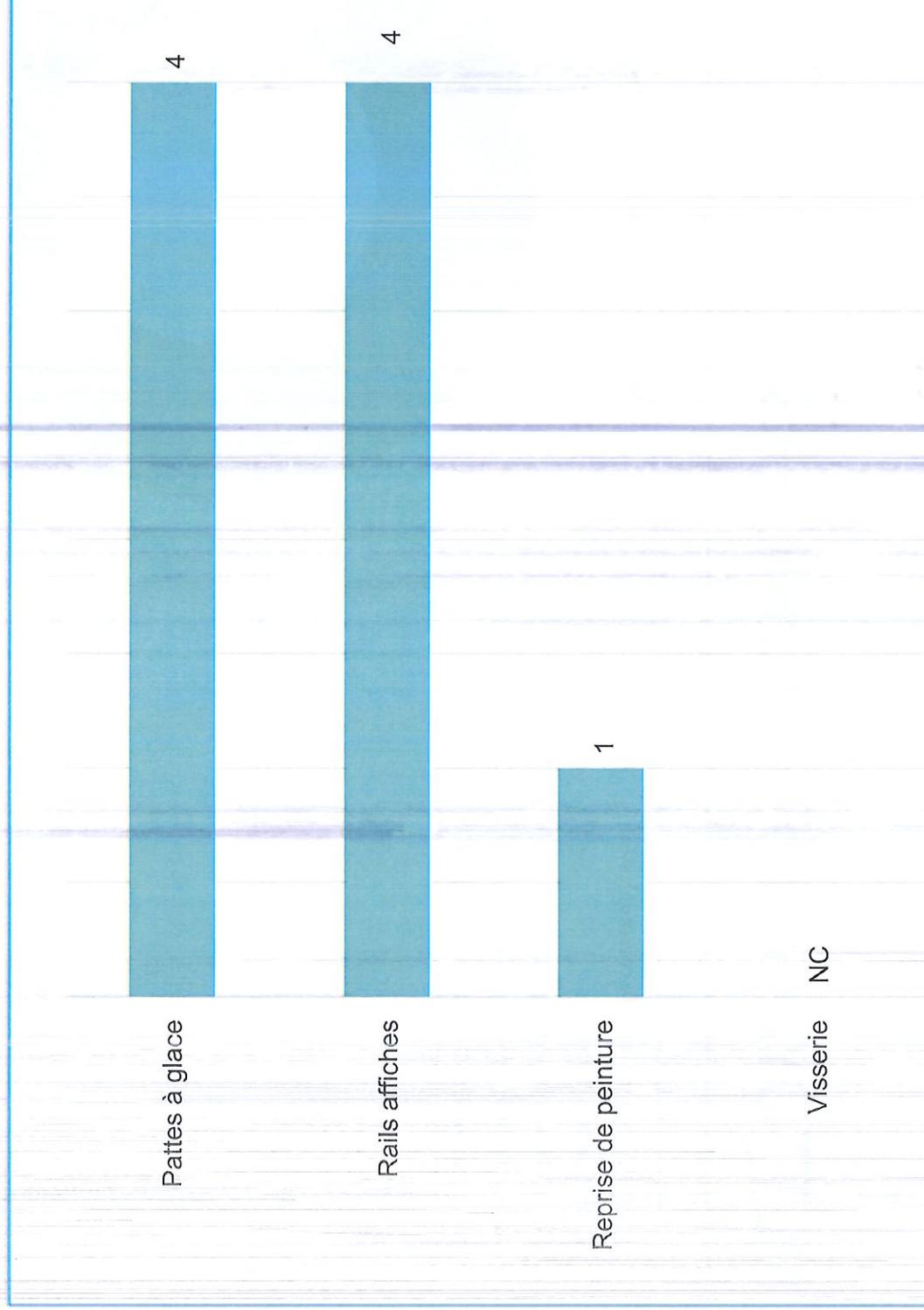
Envoyé en préfecture le 08/07/2021

Reçu en préfecture le 08/07/2021

Affiché le **17 JUL. 2021**

ID : 035-200064483-20210705-2021\_07\_05\_06-DE

# MAINTENANCE PRÉVENTIVE (tous mobiliers confondus)



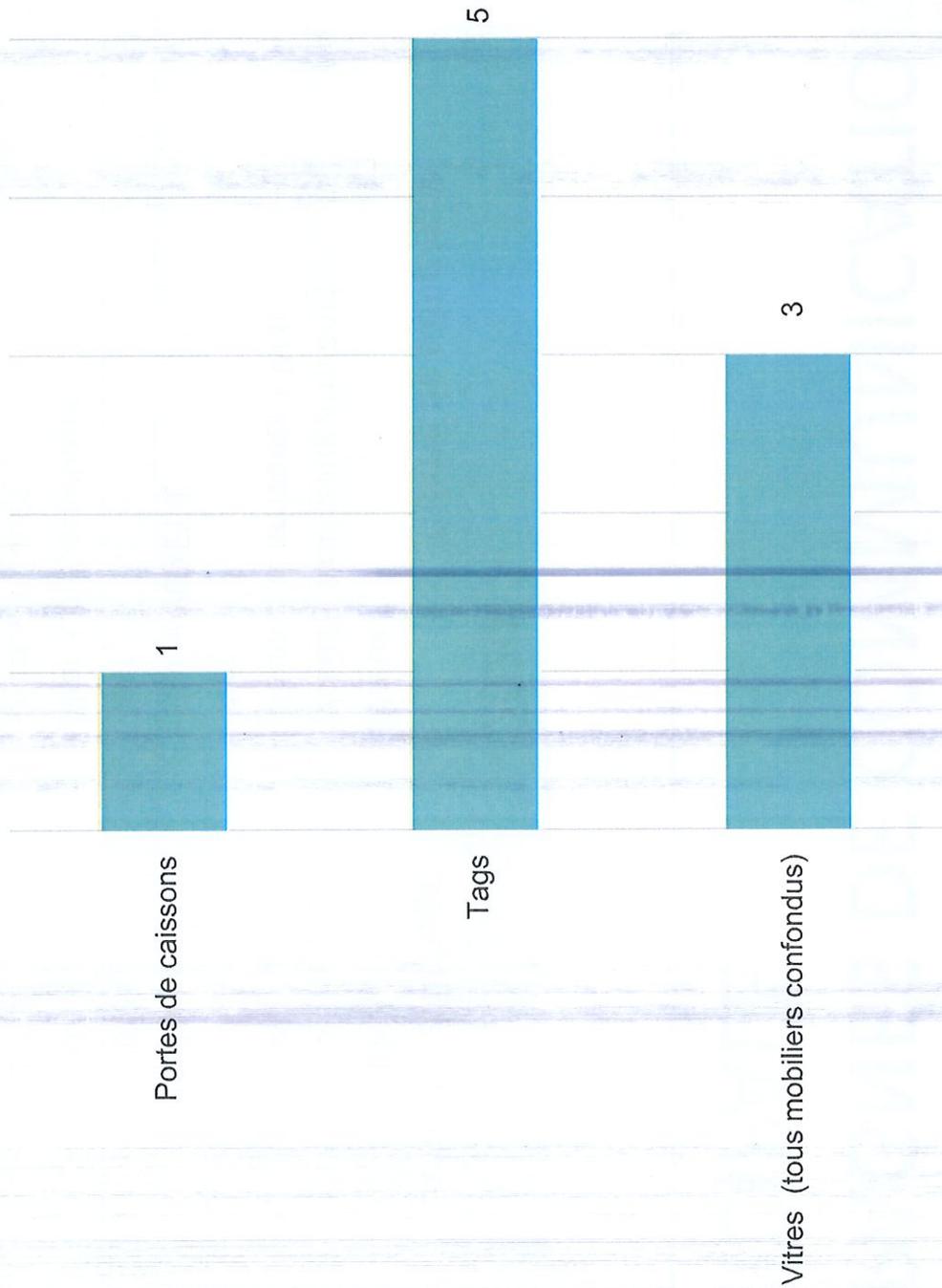
Envoyé en préfecture le 08/07/2021

Reçu en préfecture le 08/07/2021

Affiché le **12 JUL. 2021**

ID : 035-200064483-20210705-2021\_07\_05\_06-DE

# MAINTENANCE CURATIVE



Envoyé en préfecture le 08/07/2021

Reçu en préfecture le 08/07/2021

Affiché le **12 JUL. 2021**

ID : 035-200064483-20210705-2021\_07\_05\_06-DE

# CAMPAGNES DE COMMUNICATION MUNICIPALE

Semaine affichage	2020	Thème de campagne
1 à 2	Vœux	
3	Vœux + Nouveaux arrivants	
4	Nouveaux arrivants + War	
5	War	
6 à 8	War + PCAET 1	
9	War	
10	War + pièces uniques	
11 à 12	pièces uniques	
21 à 23	heureux de vous revoir	
24 à 25	Poivilliers	
27 à 30	Ciné plein-air (12) / Poivilliers (6)	

## 2020

Semaine affichage	Thème de campagne
31 à 34	Chateaugiron je fonds(9) / Poivilliers (9)
37 à 38	Desloubieres
39	14 desloubieres + 4 grand soufflet
40	10 desloubieres + 4 grand soufflet+4 pcae
41	8 desloubieres + 6 pcae4 + 4 Emomtions
42	4 desloubieres + 4 pcae4 +10 emomtion
43 à 44	7 desloubieres 11 emomtion
45	Desloubières (7) PCAET (8) et Chateaugiron je fonds (3)
46 à 47	Desloubières (8) / Commerces (10) Desloubières (7) /PCAET (8) / Chateaugiron je fonds (3)
48 à 49	Desloubières (8) / Commerces (10)
50 à 51	Desloubières (8) / Commerces (10)
52	Vœux du Maire

# CHIFFRE D'AFFAIRES

Envoyé en préfecture le 08/07/2021

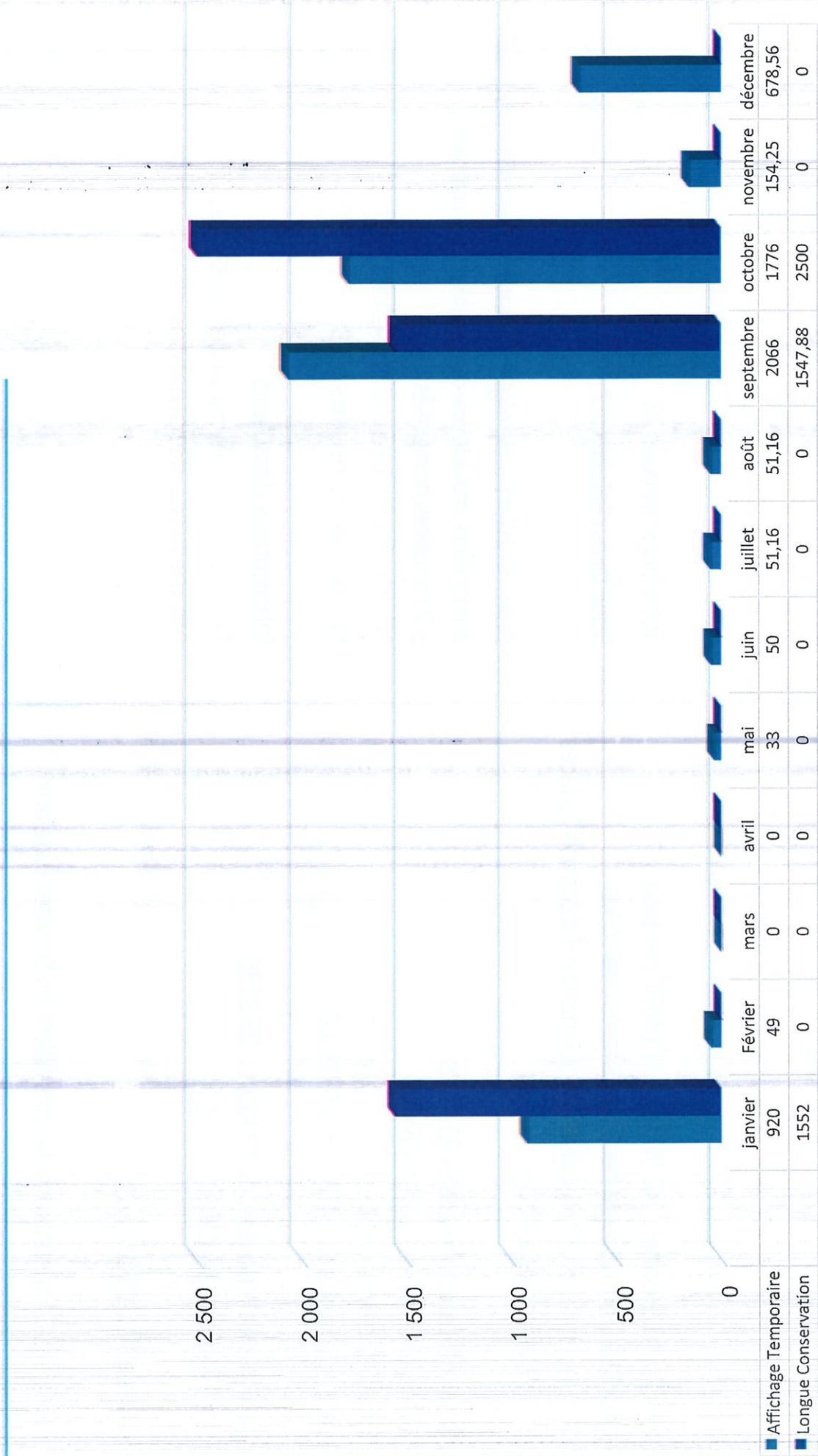
Reçu en préfecture le 08/07/2021

Affiché le **12 JUL. 2021**

ID : 035-200064483-20210705-2021\_07\_05\_06-DE

**OBJECTIF ANNUEL : 41 700€**  
**RÉALISÉ 2020 : 11 431 €**

Envoyé en préfecture le 08/07/2021  
 Reçu en préfecture le 08/07/2021  
 Affiché le **12 JUL. 2021**  
 ID : 035-200064483-20210705-2021\_07\_05\_06-DE



# DEFICIT FINANCIER

**Le CA Prévisionnel : 41 700€ Soit 1489€ par face.**

**Il avait été estimé sur la base de 28 faces exploitées**

17 mobiliers dont 4 mobiliers déroulants sur 3 faces soit 25 faces  
3 faces affichage sur abris

**Potentiel pub non réalisé : 11 faces**

14 mobiliers posés sur 17 prévus  
8 faces déroulantes manquantes  
Soit 11 faces x 1489€ = 16 371€

**Le Potentiel pub réel de 17 faces : 25 313€**

**soit 17 faces à 1489€ = 25313€**

**CA Réalisé 2020 : 11431€**

Chute de CA sur l'ensembles des villes Abri Services suite aux  
confinements :

Perte suite annulation Covid sur CA enregistré: 4 885 €

Perte estimée de non commercialisation : 10486 €

**Total faces prévues 28**

**Total faces réalisées :17**

**Suite problèmes de réglementation , retard de pose sur**

**3 mobiliers cf tableau pose des mobiliers de communication**

**+ 2 mobiliers non posés**

**Nb de faces prévisionnelles : 20**

**Nb de faces réelles : 18**

**Inhérent aux déroulants**

**Nb de faces déroulantes prévues : 8**

**Nb de faces déroulantes réalisées : 0**

€ HT	Prévi	Réalisé 2nd semestre 2019	année 2020
publicité	41 700 €	6 581 €	11 431 €
autres (à détailler)			
<b>Produits d'exploitation</b>	41 700 €	6 581 €	11 431 €
achats			
Carburants et lubrifiants	371 €	59 €	102 €
Fluides: Electricité+Gaz+Eau+Fuel	83 €	13 €	23 €
Fournitures	613 €	97 €	168 €
Pièces détachées	363 €	57 €	99 €
Autres Achats	4 450 €	430 €	580 €
services extérieurs Assurances (primes+provisions)	129 €	20 €	35 €
autres services extérieurs	6 468 €	1 021 €	1 083 €
impôts, taxes et versements assimilés	142 €	22 €	39 €
salaires et traitements	5 275 €	832 €	1 664 €
charges sociales	2 374 €	375 €	749 €
Redevance d'occupation du domaine public	4 500 €	- €	- €
dotations d'exploitation	7 436 €	3 718 €	7 436 €
<b>Charges d'exploitation</b>	32 204 €	6 644 €	11 979 €
<b>Résultat d'exploitation (1)</b>	9 496 €	- 63 €	- 548 €
<b>Résultat avant impôt</b>	9 496 €	- 63 €	- 548 €
Participation des salariés			
Impôt sur les sociétés	2 659 €	- €	- €
<b>Résultat net comptable</b>	6 837 €	- 63 €	- 548 €

Envoyé en préfecture le 08/07/2021

Reçu en préfecture le 08/07/2021

Affiché le **2 JUL. 2021**

ID : 035-200064433-20210705-2021\_07\_05\_06-DE



Envoyé en préfecture le 08/07/2021

Reçu en préfecture le 08/07/2021

Affiché le **12 JUL. 2021**

ID : 035-200064483-20210705-2021\_07\_05\_06-DE

**ABRI SERVICES NANTES**

Tél : 02 40 75 56 00

Fax : 02 51 70 03 48

9, avenue de l'Europe

ZAC Montagne Plus

44620 La Montagne

**ABRI SERVICES RENNES**

Tél : 02 99 55 70 00

Fax : 02 99 55 06 80

1, rue Hélène Boucher

ZA Bellevue

35235 Thorigné-Fouillard

**ABRI SERVICES ANGERS**

Tél : 02 41 27 09 08

Fax : 02 41 27 09 65

2, square Louis Blériot

ZA de la petite Boitière

49124 Le Plessis-Grammoire

**ABRI SERVICES SPACEO**

Tél : 05 46 39 01 22

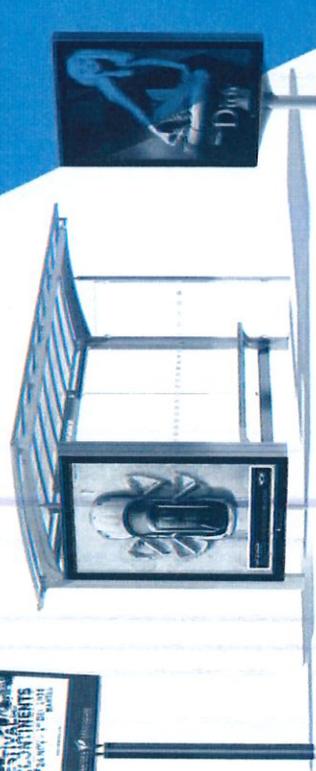
Fax : 05 46 05 54 69

21, rue Paul-Émile Victor

ZA Val Lumière

17640 Vaux-sur-Mer

**www.**  
abri-services.com







**Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal**  
**Séance du 5 juillet 2021**

N° 2021/07/05/07

Nombre de conseillers en exercice : 33  
Nombre de présents : 21  
Nombre de votants : 32

Date de convocation  
29 juin 2021

L'an deux mille vingt et un, le cinq juillet à dix-huit heures trente, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Châteaugiron sous la présidence de Monsieur Yves RENAULT, maire de Châteaugiron.

<b>Présents :</b>	Yves RENAULT	Philippe LANGLOIS	Catherine TAUPIN
Denis GATEL	Laëtitia MIRALLES	Jean-Claude BELINE	Jean-Pierre PETERMANN
Chantal LOUIS	Marie AGEZ	Christian NIEL	Chrystelle HERNANDEZ
Véronique BESNARD	Bertrand TANGUILLE	Vincent BOUTEMY	Arnaud BOMPOIL
Laëtitia JURVILLIER	Ludovic LONCLE	Dominique DONNAINT	Olivier BODIN
Schirel LEMONNE	Emeline HENON		

<b>Absents :</b>	Anne-Marie ECHELARD donne pouvoir à Catherine TAUPIN
Tiphany LANGOUMOIS donne pouvoir à Laëtitia MIRALLES	Pascal GUISET donne pouvoir à Philippe LANGLOIS
Claudine DESMET donne pouvoir à Denis GATEL	Françoise GATEL donne pouvoir à Yves RENAULT
Gilles SEILLIER donne pouvoir à Laëtitia JURVILLIER	Laurence SAVATTE donne pouvoir à Véronique BESNARD
Hervé DIOT	Bruno VETTIER donne pouvoir à Ludovic LONCLE
Séverine MAYEUX donne pouvoir à Bertrand TANGUILLE	Patrick TASSART donne pouvoir à Olivier BODIN
Arnaud RADDE donne pouvoir à Schirel LEMONNE	

Secrétaire de séance désignée : Monsieur Jean-Claude BELINE

**Objet** : Concession de service mobilier urbain : avenant n°2

Rapporteur : Yves RENAULT

Par délibération en date du 17 juin 2019, le Conseil municipal a confié la mise à disposition, l'installation, la maintenance, l'entretien et l'exploitation commerciale de mobiliers urbains publicitaires et non publicitaires à la société ABRI SERVICES BRETAGNE pour une durée de 12 ans à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2019 jusqu'au 30 juin 2031.

En contrepartie de l'exploitation publicitaire des mobiliers urbains, le contrat de concession inclut le versement d'une redevance annuelle de 4500 euros TTC pour l'utilisation du domaine public.

Par avenant n°1, consécutivement à la crise sanitaire, le conseil municipal a approuvé le glissement de la redevance due au titre de l'exercice 2020, en fin du contrat de concession de services, soit une prolongation du contrat de concession d'un an et une fin de contrat au 30 juin 2032.

Par courrier en date du 15 mars 2021, Abri Services Bretagne a averti la collectivité d'une fusion absorption par la société JC DECAUX France en date du 30 avril 2021.

Afin de régulariser le contrat de concession actuel, un avenant n°2 doit être signé entre les parties afin de modifier le titulaire du contrat.

**Vu les articles L.3135-1, R.3135-3, R.3135-4 et R.3135-5 du code de la commande publique,**  
**Vu le contrat de concession de services pour la mise à disposition, l'installation, la maintenance, l'entretien et l'exploitation commerciale de mobiliers urbains publicitaires et non publicitaires notifié le 24 juin 2019 entre la commune de Châteaugiron et la société ABRI SERVICES BRETAGNE,**  
**Vu l'avenant n°1 signé en date du 2 décembre 2020 approuvant un glissement en fin de contrat de la redevance, soit une prolongation du contrat de concession d'un an et une fin de contrat au 30 juin 2032,**  
**Vu l'avis favorable de la commission de concession de services en date du 23 juin 2021,**

**Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal :**

- approuve le changement de titulaire du contrat de concession de services pour la mise à disposition, l'installation, la maintenance, l'entretien et l'exploitation commerciale de mobiliers urbains publicitaires et non publicitaires au nom de JC DECAUX France suite à la fusion-absorption du titulaire initial ABRI SERVICES BRETAGNE,
- autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant n°2.

Pour Copie Conforme,  
Le Maire,

Yves RENAULT





Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal  
Séance du 5 juillet 2021

N° 2021/07/05/08

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 21

Nombre de votants : 32

Date de convocation

29 juin 2021

L'an deux mille vingt et un, le cinq juillet à dix-huit heures trente, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Châteaugiron sous la présidence de Monsieur Yves RENAULT, maire de Châteaugiron.

<i>Présents :</i>	Yves RENAULT	Philippe LANGLOIS	Catherine TAUPIN
Denis GATEL	Laëtitia MIRALLES	Jean-Claude BELINE	Jean-Pierre PETERMANN
Chantal LOUIS	Marie AGEZ	Christian NIEL	Chrystelle HERNANDEZ
Véronique BESNARD	Bertrand TANGUILLE	Vincent BOUTEMY	Arnaud BOMPOIL
Laëtitia JURVILLIER	Ludovic LONCLE	Dominique DONNAINT	Olivier BODIN
Schirel LEMONNE	Emeline HENON		

<i>Absents :</i>	Anne-Marie ECHELARD donne pouvoir à Catherine TAUPIN
Tiphany LANGOUMOIS donne pouvoir à Laëtitia MIRALLES	Pascal GUISET donne pouvoir à Philippe LANGLOIS
Claudine DESMET donne pouvoir à Denis GATEL	Françoise GATEL donne pouvoir à Yves RENAULT
Gilles SEILLIER donne pouvoir à Laëtitia JURVILLIER	Laurence SAVATTE donne pouvoir à Véronique BESNARD
Hervé DIOT	Bruno VETTER donne pouvoir à Ludovic LONCLE
Séverine MAYEUX donne pouvoir à Bertrand TANGUILLE	Patrick TASSART donne pouvoir à Olivier BODIN
Arnaud RADDE donne pouvoir à Schirel LEMONNE	

Secrétaire de séance désignée : Monsieur Jean-Claude BELINE

**Objet : Tarifs du restaurant scolaire**

Rapporteur : Philippe LANGLOIS

Les tarifs du restaurant scolaire sont actuellement différenciés selon :

- Les quotients familiaux
- La classe de l'enfant avec une distinction entre maternelle et élémentaire.

Après étude des grilles, il apparaît que :

- Une large majorité des communes dispose d'une grille tarifaire harmonisée entre enfants de maternelle et d'élémentaire (avec toujours une différenciation selon les quotients familiaux).
- Le prix de revient (production, service, fonctionnement restauration et accompagnement des enfants) d'un repas en maternelle est supérieur à celui d'un repas en élémentaire. Pourtant, les tarifs maternels sont actuellement inférieurs aux tarifs élémentaires.
- Les écarts entre les tarifs des différents quotients familiaux sont peu significatifs alors qu'ils ont pour objectif de permettre une équité d'accès à ce service.

L'évolution des tarifs a pour objectifs :

- L'harmonisation entre les tarifs maternels et élémentaires, avec, à terme un tarif unique
- Le maintien des tarifs « solidaires » pour les familles ayant de faibles revenus.

Ainsi, il est proposé pour les années 2021-2022 et 2022-2023 les grilles suivantes :

**2021-2022 :**

			Tarifs	
			2021-2022	
RESTAURANT MUNICIPAL			Enfant domicilié dans la commune	Enfant domicilié hors commune
<b>RESTAURANT MUNICIPAL MATERNEL</b>				
QF CAF inférieur ou égal à 550 €/mois			2,70 €	3,50 €
QF CAF supérieur à 550€/mois et inférieur ou égal à 950 €/mois			3,45 €	
QF CAF supérieur à 950 €/mois et inférieur ou égal à 1 200€/mois			3,70 €	
QF CAF supérieur à 1 200 €/mois et inférieur ou égal à 1 500€/mois			3,80 €	5,00 €
QF CAF supérieur à 1 500 €/mois et inférieur ou égal à 2 500€/mois			3,90 €	
QF CAF supérieur à 2 500 €/mois (ou non communiqué)			4,10 €	
Accueil enfant dont le repas est fourni (panier repas)				2,75 €
<b>RESTAURANT MUNICIPAL ELEMENTAIRE</b>				
QF CAF inférieur ou égal à 550 €/mois			3,05 €	3,85 €
QF CAF supérieur à 550€/mois et inférieur ou égal à 950 €/mois			3,80 €	
QF CAF supérieur à 950 €/mois et inférieur ou égal à 1 200€/mois			4,00 €	
QF CAF supérieur à 1 200 €/mois et inférieur ou égal à 1 500€/mois			4,10 €	5,40 €
QF CAF supérieur à 1 500 €/mois et inférieur ou égal à 2 500€/mois			4,20 €	
QF CAF supérieur à 2 500 €/mois (ou non communiqué)			4,35 €	

**2022-2023 :**

			Tarifs	
			2022-2023	
RESTAURANT MUNICIPAL			Enfant domicilié dans la commune	Enfant domicilié hors commune
<b>RESTAURANT MUNICIPAL</b>				
QF CAF inférieur ou égal à 550 €/mois			2,70 €	3,50 €
QF CAF supérieur à 550€/mois et inférieur ou égal à 950 €/mois			3,45 €	
QF CAF supérieur à 950 €/mois et inférieur ou égal à 1 200€/mois			3,90 €	
QF CAF supérieur à 1 200 €/mois et inférieur ou égal à 1 500€/mois			4,05 €	5,70 €
QF CAF supérieur à 1 500 €/mois et inférieur ou égal à 2 500€/mois			4,20 €	
QF CAF supérieur à 2 500 €/mois (ou non communiqué)			4,50 €	

Vu l'avis favorable de la Commission vie scolaire du 1<sup>er</sup> juin 2021,

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- approuve les tarifs du restaurant scolaire.

Pour Copie Conforme,

Le Maire,

Yves RENAULT





Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal  
Séance du 5 juillet 2021

N° 2021/07/05/09

Nombre de conseillers en exercice : 33  
Nombre de présents : 21  
Nombre de votants : 32

Date de convocation  
29 juin 2021

L'an deux mille vingt et un, le cinq juillet à dix-huit heures trente, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Châteaugiron sous la présidence de Monsieur Yves RENAULT, maire de Châteaugiron.

Présents :	Yves RENAULT	Philippe LANGLOIS	Catherine TAUPIN
Denis GATEL	Laëtitia MIRALLES	Jean-Claude BELINE	Jean-Pierre PETERMANN
Chantal LOUIS	Marie AGEZ	Christian NIEL	Chrystelle HERNANDEZ
Véronique BESNARD	Bertrand TANGUILLE	Vincent BOUTEMY	Arnaud BOMPOIL
Laëtitia JURVILLIER	Ludovic LONCLE	Dominique DONNAINT	Olivier BODIN
Schirel LEMONNE	Emeline HENON		

Absents :	Anne-Marie ECHELARD donne pouvoir à Catherine TAUPIN
Tiphany LANGOUMOIS donne pouvoir à Laëtitia MIRALLES	Pascal GUISET donne pouvoir à Philippe LANGLOIS
Claudine DESMET donne pouvoir à Denis GATEL	Françoise GATEL donne pouvoir à Yves RENAULT
Gilles SEILLIER donne pouvoir à Laëtitia JURVILLIER	Laurence SAVATTE donne pouvoir à Véronique BESNARD
Hervé DIOT	Bruno VETTIER donne pouvoir à Ludovic LONCLE
Séverine MAYEUX donne pouvoir à Bertrand TANGUILLE	Patrick TASSART donne pouvoir à Olivier BODIN
Arnaud RADDE donne pouvoir à Schirel LEMONNE	

Secrétaire de séance désignée : Monsieur Jean-Claude BELINE

**Objet** : Tarifs atelier hebdomadaire théâtre d'improvisation

Rapporteur : Catherine TAUPIN

Dans le cadre du projet éducatif, le pôle éducation-enfance-jeunesse propose un atelier de découverte culturelle autour de la pratique du théâtre d'improvisation, assuré par Mélissa BESNIER, animatrice à Châteaugiron, comédienne au sein de la Troupe d'Improvisation Rennaise depuis 6 ans, et détentrice d'une formation de Clown. L'atelier est ouvert à 15 jeunes de 11 à 17 ans, les lundis de 18h30 à 19h30.

**Coût de l'atelier :**

Le tarif d'intervention est de 24 € TTC/heure. Il comprend le temps de préparation et l'action auprès des jeunes. Les séances ont lieu chaque semaine hors vacances scolaire, soit 35 à 36 séances par an (selon les jours fériés).

Proposition de tarification modulée en fonction du quotient familial :

QF	0-550	551-950	951-1200	1201-1500	1501-2500	>2500	Hors commune
Adhésion annuelle	55 €	60 €	65 €	70 €	75 €	80 €	90 €

Vu le Code général des collectivités territoriales.

Vu l'avis favorable de la Commission Enfance Jeunesse du 1<sup>er</sup> juin 2021

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- approuve les tarifs de l'atelier théâtre d'improvisation.

Pour Copie Conforme,  
Le Maire,

Yves RENAULT 





Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal  
Séance du 5 juillet 2021

N° 2021/07/05/10

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 21

Nombre de votants : 32

Date de convocation

29 juin 2021

L'an deux mille vingt et un, le cinq juillet à dix-huit heures trente, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Châteaugiron sous la présidence de Monsieur Yves RENAULT, maire de Châteaugiron.

<b>Présents :</b>	Yves RENAULT	Philippe LANGLOIS	Catherine TAUPIN
Denis GATEL	Laëtitia MIRALLES	Jean-Claude BELINE	Jean-Pierre PETERMANN
Chantal LOUIS	Marie AGEZ	Christian NIEL	Chrystelle HERNANDEZ
Véronique BESNARD	Bertrand TANGUILLE	Vincent BOUTEMY	Arnaud BOMPOIL
Laëtitia JURVILLIER	Ludovic LONCLE	Dominique DONNAINT	Olivier BODIN
Schirel LEMONNE	Emeline HENON		

<b>Absents :</b>	Anne-Marie ECHELARD donne pouvoir à Catherine TAUPIN
Tiphany LANGOUMOIS donne pouvoir à Laëtitia MIRALLES	Pascal GUISSSET donne pouvoir à Philippe LANGLOIS
Claudine DESMET donne pouvoir à Denis GATEL	Françoise GATEL donne pouvoir à Yves RENAULT
Gilles SEILLIER donne pouvoir à Laëtitia JURVILLIER	Laurence SAVATTE donne pouvoir à Véronique BESNARD
Hervé DIOT	Bruno VETTIER donne pouvoir à Ludovic LONCLE
Séverine MAYEUX donne pouvoir à Bertrand TANGUILLE	Patrick TASSART donne pouvoir à Olivier BODIN
Arnaud RADDE donne pouvoir à Schirel LEMONNE	

Secrétaire de séance désignée : Monsieur Jean-Claude BELINE

**Objet** : Vœu pour le maintien des activités sur le site InterDigital (ex Technicolor/Thomson) de Cesson-Sévigné

Rapporteur : Yves RENAULT

Un plan de sauvegarde de l'emploi (PSE) en cours de négociation prévoit la suppression de 60 postes, soit plus de 40% des effectifs de la recherche sur le site cessonnais.

Pour autant, l'entreprise a perçu 12 M€ de Crédit Impôt Recherche en 2020 et ses résultats financiers sont en progression constantes durant la période COVID.

La maison mère est en excellente santé financière, elle a racheté pour 380 M de dollars de ses actions sur les cinq dernières années, dans le seul but dans faire monter le cours.

Considérant les impacts sociaux de ces licenciements pour les 60 salariés et leurs familles dans un contexte difficile pour le retour à l'emploi,

Considérant que les emplois supprimés, notamment dans le secteur de la recherche et du développement entraînent une perte de savoir et de compétences,

Considérant la très forte sollicitation du système de protection social français durant cette période Covid,

**Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal :**

- demande à la direction de l'entreprise InterDigital de mettre tous les moyens possibles en œuvre pour reclasser les salariés en interne, et les former pour leur permettre de conserver leur poste,
- demande à la direction de l'entreprise InterDigital de procéder uniquement à un plan de départ volontaire en y mettant les moyens adéquats,
- demande à la direction de l'entreprise InterDigital de ne pas s'adosser au système social français pour financer son PSE en mettant en place, entre autre, un congé de reclassement plutôt qu'un contrat de sécurisation professionnel si départ il doit y avoir,
- assure aux salariés son soutien plein et entier dans cette période difficile.

Pour Copie Conforme,  
Le Maire,

Yves RENAULT

